



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Arnaud ZICOT

Centre Technique de l'Olivier
a.zicot@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Des stades toujours très hétérogènes allant de BBCH 07 à 31.

Maladies du feuillage

Le **risque** est très hétérogène allant de **faible** à **alerte** selon les maladies et les parcelles.

Cochenilles

Le risque évalué est globalement **Faible** à **Modéré** sauf pour les Bouches-Du-Rhône où il reste **Fort**. **Soyez vigilant !**

Teigne

Des chenilles et des dégâts ont déjà été observés dans quelques départements.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Conditions météorologiques

SOMMAIRE



Prévisions du 11 au 14 mars (source : Météo France) :

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun
Alpes-Maritimes				
Var				
Alpes-De-Haute Provence				
Bouches-du-Rhône				
Vaucluse				
Drôme				
Ardèche				
Gard				
Hérault				
Aude				
Pyrénées orientales				

Les températures oscilleront entre -5 °C (Alpes-De-Hautes-Provence) et 18°C (Pyrénées-Orientales). Ce début de mois de mars est caractérisé par des **amplitudes thermiques** jour/nuit toujours marquées, des **températures** moyennes **légèrement au dessus** des normales saisonnières. **Des précipitation** sont attendues ce week end avec de forts cumuls dans certain départements

SOMMAIRE



Stades phénologiques

Stade BBCH 07



Stade BBCH 09



Stade BBCH 11



Stades phénologiques, source : France Olive

BBCH 15 : D'autres feuilles sont complètement étalées sans atteindre la taille définitive. Les premières feuilles deviennent vertes à la face supérieure.

BBCH 31 : Début de la croissance des pousses. Les pousses ont atteint 10% de leur taille finale

Départements		Stade BBCH
Alpes-Maritimes (06)		07-31
Var (83)	Haut Var	07-11
	Côte	11-31
Alpes-de-Haute Provence (04)		Pas d'observations
Bouches-du-Rhône (13)		07-11
Vaucluse (84)		07-11
Drôme (26)		07-09
Gard (30)		09-31
Hérault (34)		09-31
Aude (11)		Pas d'observations
Pyrénées orientales (66)		Pas d'observations



Maladies feuillage : Œil de paon et cercosporiose

Éléments de Biologie



Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts de ces maladies consultez le [BSV oléicole N°1](#) ou le site de [France Olive](#).

Symptômes d'œil de paon et de cercosporiose, source : Centre technique de l'olivier

Observations

Œil de paon

Des symptômes **d'œil de paon** ont été observés à des niveaux d'infestation très différents selon les parcelles suivies, allant de **Faible** à **Alerte**. Dans certaines conditions de forte pression (forte humidité, etc.), des **symptômes** ont même été **observés** sur de **jeunes feuilles** terminales.

Département	Risque évalué*
Vaucluse (84)	Faible à Fort
Drome (26)	Faible à Modéré
Var (83)	Faible à Modéré
Alpes-Maritimes (06)	Modéré à Alerte
Pyrénées-Orientales (66)	Fort
Gard (30)	Faible à Modéré
Hérault (34)	Faible à Modéré
Bouches-du-Rhône (13)	Modéré

***Nous vous rappelons que, comme souligné dans la section avertissement à la fin du document, les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.**

Cercosporiose :

Il est difficile d'évaluer les niveaux d'infestations du champignon car il peut provoquer une forte défoliation qui entraîne une **sous-estimation** du risque réel. Des symptômes ont été observés à des niveaux différents selon les parcelles allant de **Faible à Alerte**.

Département	Risque évalué*
Vaucluse (84)	Faible
Drome (26)	Faible à Modéré
Var (83)	Fort à Alerte
Alpes-Maritimes (06)	Alerte
Pyrénées-Orientales (66)	Fort
Gard (30)	Modéré à Fort
Hérault (34)	Modéré à Fort
Bouches-du-Rhône (13)	Fort

*Nous vous rappelons que, comme souligné dans la section avertissement à la fin du document, les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Malgré les faibles précipitations de cette sortie d'hiver, les conditions climatiques, **douceur diurne** et **humidité nocturne**, semblent très **favorables aux maladies du feuillage**. **Il faut donc rester très vigilant** en observant vos parcelles et en évaluant le risque pour si besoin protéger vos cultures avant les pluies du printemps.

Évaluation du risque

Le risque doit être évalué selon plusieurs facteurs et indicateurs:

- Les conditions climatiques **passées** et **prévues**. Des températures douces, des précipitations et des taux d'humidité élevés sont des facteurs favorables aux contaminations et au développement des maladies fongiques (cf. développement maladie).
- L'observation de symptômes permet d'évaluer en partie l'inoculum présent sur votre parcelle.
Attention : L'absence observée de symptômes n'est pas le signe de l'absence d'inoculum dans votre parcelle.

Observation de l'inoculum présent



Comptage œil de paon :	Comptage cercosporiose :
- Nombre de feuilles avec symptômes	- Nombre de feuilles avec symptômes
- Seuil de nuisibilité ; 5-10% de feuilles attaquées	- Pas de seuil de nuisibilité défini

Le seuil de nuisibilité indiqué est celui fixé par le protocole du réseau de Surveillance Biologique du Territoire.

- **L'évaluation des pertes foliaires est très importante.** Elle permet de rendre compte des contaminations passées et donc indirectement de la présence d'inoculum au sein de votre parcelle.
- Il est également conseillé, **si vous ne l'avez pas encore réalisé**, d'évaluer l'inoculum latent d'Œil de paon, **non visible mais présent pendant la période d'incubation**, grâce au **test soude**. Il permet de révéler les tâches d'œil de paon avant qu'elles ne soient visibles. **La procédure est disponible** sur le site internet de France Olive, sur la page [Œil de paon rubrique « protocole test à la soude »](#).

- La sensibilité variétale à l'œil de paon : (liste non exhaustive)

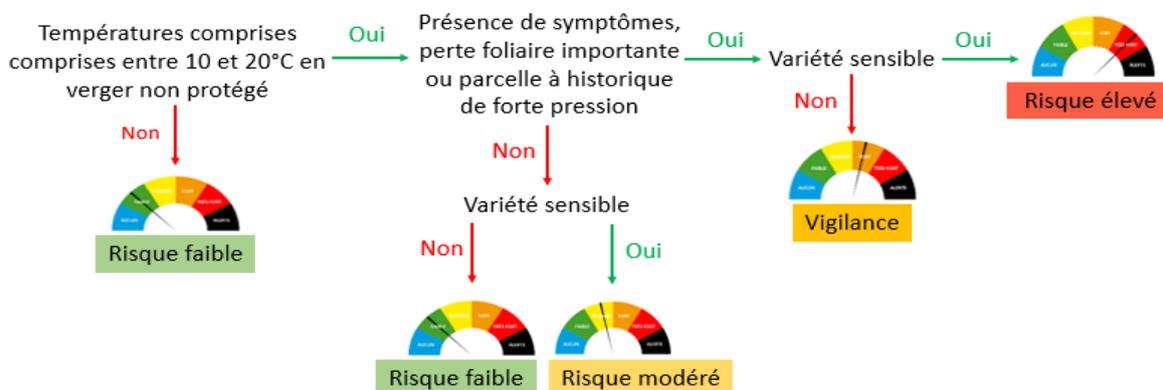


- La sensibilité variétale à la cercosporiose : (liste non exhaustive)



Aide à l'estimation du risque :

Risque de contaminations par les maladies fongiques :



Gestion du risque

Plusieurs éléments comme la **prophylaxie** peuvent être mis en œuvre afin de limiter l'apparition de symptômes :

- **La taille** améliore la **circulation de l'air** au sein de l'arbre et favorise l'assèchement de la frondaison. Il vous est d'ailleurs conseillé d'effectuer les actions de taille **en ce moment**.
- L'**observation** de vos parcelles reste indispensable pour une bonne gestion du risque.
- N'oubliez pas également en saison de gérer votre enherbement afin de réduire les zones potentiellement humides

SOMMAIRE



Cochenilles

Éléments de biologie



Pour avoir plus d'informations sur la biologie et les dégâts des cochenilles, consultez le [BSV oléicole N°1](#) ou le site de [France Olive](#).

Cochenilles noires, source : Centre technique de l'Olivier

Observations

La cochenille *Philippia follicularis* a été observée dans les Alpes Maritimes sur de nouvelles parcelles auparavant non concernées, et la cochenille noire semble en recrudescence dans certaines parcelles des Bouches-Du-Rhône.

Famille	Espèce	Département	Risque évalué*
Coccidae	Cochenille noire (<i>Saissetia oleae</i>)	Drome (26)	Faible
		Var (83)	Faible à Modéré
		Vaucluse (84)	Faible à Modéré
		Gard (30)	Faible
		Hérault (34)	Faible
		Bouches-du-Rhône (13)	Fort
		Alpes Maritimes (06)	Faible
	<i>Philippia follicularis</i>	Alpes Maritimes (06)	Faible à Modéré
Pseudococcidae	Cochenille farineuse (<i>Pseudococcus longispinus</i>)	Alpes Maritimes (06)	Faible
Diaspididae	Cochenille à bouclier (Diaspine)	Bouches-du-Rhône, littorale (13)	Fort
		Var (83)	Faible

***Nous vous rappelons que, comme souligné dans la section avertissement à la fin du document, les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.**

Evaluation du risque

Les cochenilles peuvent être distribuées en **foyers très localisés** sur les arbres ou parcelles. Il est important de surveiller leur évolution pour observer l'apparition des stades larvaires. **En fonction des familles, certains stades larvaires sont mobiles**, c'est le moment où elles sont le plus vulnérables !

Gestion du risque

- **Profitez de la taille** pour éliminer les foyers (rameaux contaminés).
- Il existe aussi des **auxiliaires naturels** tels que les coccinelles, les syrphes (prédateurs) ou des micro-hyménoptère (parasitoïdes).



Teigne de l'olivier, *Prays oleae*

Eléments de biologie

La teigne de l'olivier, *Prays oleae*, est un lépidoptère. Les larves peuvent mesurer jusqu'à 7 mm et sont de couleur marron clair. Les adultes sont des papillons gris de 6 mm de longueur. La teigne vit tout au long de l'année dans le feuillage des oliviers. Elle creuse des galeries dans les feuilles. Au printemps, ce sont les larves qui vont causer des légers dégâts en attaquant les boutons floraux et les fleurs. Pour plus d'informations, consultez la page sur la teigne sur le site de [France Olive](#).



La photo de gauche, illustre des galeries de teigne dites filiformes, creusées par des larves de premier stade. La photo de droite illustre un symptôme « circulaire » causé par une larve de deuxième ou troisième stade.

Symptômes de teigne, source : Centre technique de l'Olivier

A la sortie de l'hiver, les larves sortent des galeries filiformes pour creuser de nouvelles galeries rondes ou en « C » dans lesquelles elles vont passer leur deuxième stade larvaire. Ces types de galeries sont signes d'activité récente du ravageur.

Observations

Des chenilles de teigne et des symptômes sur feuilles ont déjà été observés dans plusieurs départements :

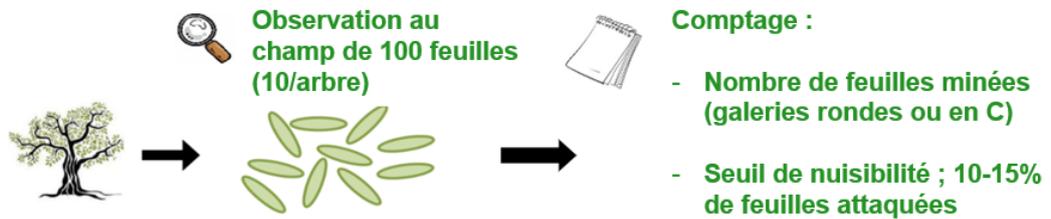
Département	Risque évalué*
Vaucluse (84)	Faible
Var (83)	Modéré à Fort
Alpes-Maritimes (06)	Faible
Pyrénées-Orientales (66)	Faible à Modéré
Gard (30)	Faible
Hérault (34)	Faible
Bouches-du-Rhône (13)	Faible

Évaluation du risque

La présence de mines est le signe de la présence d'une population active dont les dégâts sur fleurs et fruits pourront avoir un impact sur la production. Si la proportion de symptômes actuels dépasse le seuil de nuisibilité de 10-15% (seuil fixé par le protocole du réseau de Surveillance Biologique du Territoire), les futures générations de teigne risquent d'engendrer des dégâts.

L'observation de symptômes (seulement les galeries rondes ou en C) permet d'évaluer en partie la pression du ravageur sur votre parcelle. Les galeries filiformes ne sont pas comptées à cause des larves mortes pendant l'hiver.

Observation des symptômes de teigne



Gestion du risque

- Assurer un bon suivi de vos parcelles afin, de bien évaluer le risque lié aux dégâts observés, et de bien positionner vos interventions.
- Il est possible de favoriser les auxiliaires tel que les Chrysopes et les araignées.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – BALAJAS Julien – ZICOT Arnaud

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Isabelle Casamayou – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Célie Chaper – Coopérative du Nyonsais

Benoit Chauvin Buthaud - CA 26

Cécile Combes – GE des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault

Maud Damiens – CA 06

Hélène Lemoine – CA 34

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB

Alex Siciliano - GOHPL

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA